

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

- **permis d'urbanisme**
 - ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~
 - ~~permis d'urbanisation~~
 - ~~modification du permis d'urbanisation~~
 - ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est la **SRL SEDAB INVEST**
~~demeurant / dont les bureaux se trouvant~~ rue de la Belle Vue, 2 à 4250 GEEER

Le terrain concerné est situé à Waremmé, rue des Combattants, 17, cadastré section C n° 895k4

Le projet consiste en la **démolition d'une habitation et la construction d'un immeuble de 6 appartements** et présente les caractéristiques suivantes : **R.IV.40 -2 §1^{er} - 2 ° du CoDT.**

« La construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions. » Le projet s'écarte des dispositions du Schéma de Développement Communal au niveau du nombre d'emplacements de parking et du rapport plancher/sol.
Application de l'article D.VIII.13 du CoDT.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Ville de Waremmé – Service de l'Urbanisme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME, les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h (sur rendez-vous au 019/67.99.28)

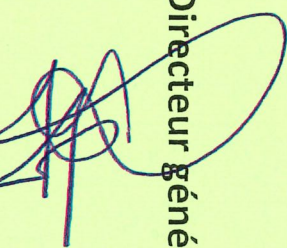
Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr Alain HOSTE au 019/67.99.28 ou par mail alain.hoste@waremme.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14/07/2026 et clôturée le 22/08/2026 .

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Ville de Waremmé, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.
- par courriel électronique, à l'adresse suivante : alain.hoste@waremme.be
- par remise auprès du Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmé, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.

Le Directeur général,


Stéphane LÉCLERCQ

Par le Collège,

Le Bourgmestre,


Raphaël DUBOIS